

Contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI)

Données

Données brutes.

Trois mois de recul sont nécessaires pour avoir des données fiables, mais de légers ajustements peuvent être effectués sur l'historique des séries. Il s'agit donc de données provisoires.

Source

Agence de services et de paiement (ASP)

Définition

Le **contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI)** s'applique aux personnes recrutées par une structure d'insertion par l'activité économique (IAE) : une entreprise d'insertion (EI), une association intermédiaire (AI) ou un atelier et chantier d'insertion (ACI). Il a pour objet de faciliter **l'insertion professionnelle des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières**.

Le CDDI est signé pour une durée minimale de 4 mois. Il est renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans. Il est à temps partiel ou complet et sa durée hebdomadaire de travail doit être d'au moins 20 heures.

Si les EI ont toujours embauché leurs salariés en CDDI, les ACI n'ont obligation de recruter sous cette forme de contrat que depuis la réforme du 1er juillet 2014. Avant cette date, les ACI embauchaient leurs salariés en insertion en contrat aidé classique (CUI-CAE). Le recours aux CDDI est en revanche marginal dans les AI. Cette structure n'est pas présentée dans ce tableau de bord en raison de problèmes de localisation.

Contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI)

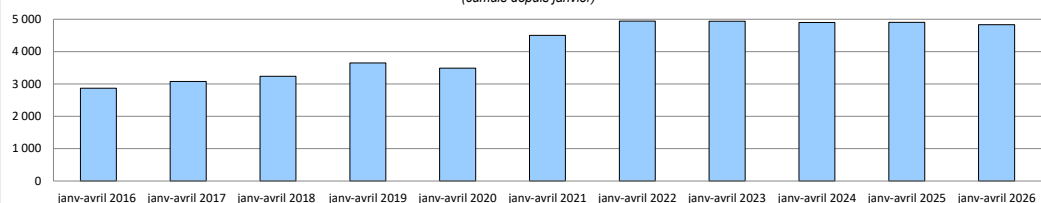
Mise à jour : 31 juillet 2026

Nombre d'embauches* en contrat à durée déterminée d'insertion

	Nombre d'embauches en avril 2026			Cumul des embauches		
	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)	De janvier à avril 2026	De janvier à avril 2025	Variation du cumul (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	47	46	1	152	158	-3,8
Hautes-Alpes	79	62	17	256	250	+2,4
Alpes-Maritimes	114	93	21	421	458	-8,1
Bouches-du-Rhône	638	496	142	2 539	2 508	+1,2
Var	235	210	25	789	848	-7,0
Vaucluse	182	147	35	676	683	-1,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 295	1 054	241	4 833	4 905	-1,5
France métropolitaine	17 674	13 535	4 139	72 132	76 642	-5,9

*Embauches = Nouvelles entrées + reconductions
 Note : Données brutes, provisoires
 Champ : hors associations intermédiaires (AI)
 Source : ASP - Traitements : Dares, Dreets Paca / Sese

Evolution du nombre d'embauches* en contrat à durée déterminée d'insertion en Paca
 (cumuls depuis janvier)



*Embauches = Nouvelles entrées + reconductions
 Note : Données brutes, provisoires
 Champ : hors associations intermédiaires (AI)
 Source : ASP - Traitement : Dares, Dreets Paca / Sese

Nombre de bénéficiaires de contrats à durée déterminée d'insertion à fin avril 2026

	Stock* (en nombre)				Variation sur un an (en %)		
	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)	Part des allocataires du RSA lors de l'embauche, toutes structures (en %)	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)
Alpes-de-Haute-Provence	154	150	4	n.d	-6,1	-6,3	0,0
Hautes-Alpes	256	215	41	n.d	-9,5	-12,6	+10,8
Alpes-Maritimes	398	321	77	n.d	-11,9	-9,1	-22,2
Bouches-du-Rhône	2 466	1 862	604	n.d	-3,7	-4,1	-2,4
Var	916	826	90	n.d	-11,0	-9,2	-24,4
Vaucluse	622	512	110	n.d	-2,7	-4,7	+7,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 812	3 886	926	n.d	-6,2	-6,3	-5,5
France métropolitaine	69 672	52 054	17 618	n.d	-8,4	-9,6	-4,6

Avertissement : En raison d'évolutions dans les bases de données, la part des allocataires du RSA lors de l'embauche est indisponible

*Stock = Entrées - Sorties, calculé depuis l'entrée en vigueur du dispositif, n.d = non disponible

Note : Données en fin de mois, brutes, provisoires

Champ : hors associations intermédiaires (AI)